



Agrément Ministériel
Jeunesse et Sports N° D02S653
Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SOCIÉTÉ DE TIR DE MERCIN ET VAUX

APPEL DE COTISATION

SAISON
2020 / 2021

La licence UFOLEP 2019 / 2020 assurait les tireurs jusqu'au 31 août 2020.

Il est donc temps de régulariser notre situation.

Pour cela, il est impératif de me faire parvenir avant le 15 octobre 2020 au plus tard :

- * Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Tir en compétition.
- * Une photo d'identité ou l'ancienne licence.
- * La cotisation.
 - 37€ pour les jeunes nés le 1/1/2004 et après.
 - 52€ pour les adultes nés le 31/12/2003 et avant.
 - 30€ pour les non compétiteurs.

Important : N'oubliez pas de signaler tous changements (téléphone, adresse postale, adresse mail) auprès du secrétaire de la STM.

ENTRAÎNEMENTS

De mi-septembre à fin juin (sauf jours fériés) : ATTENTION mercredi au lieu de jeudi

- * ~~Les mardis de 17h30 à 19h30.~~
- * Les mercredis de 17h15 à 19h00.
- * ~~Les jeudis de 17h30 à 19h30.~~

Les horaires sont modulables en fonction du nombre de participants aux entraînements.

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet : stm02.jimdofree.com ou un membre du Comité Directeur.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Le Président
Jean Pierre Monfils